



Section du Bas-Rhin
Direction Régionale des Finances Publiques

Téléphone : 03 88 56 55 60
fo.drifip67@dgifip.finances.gouv.fr

SITE WEB LOCAL: <http://fo-dgifip-sd.fr/067/>

Comité technique local (CTL) du 4 décembre 2019

La déclaration liminaire FO DGFIP 67 figure sur notre site local.

Comme au CTL précédent, la directrice affirme qu'il y a bien concertation depuis juin et qu'elle se poursuit...avec les élus...même s'il y a des mises en place au 01/01/20.

En réponse à notre liminaire, la directrice estime que sa gestion locale du projet de NRP n'est pour rien dans le score de la grève du 14 novembre (9 points au-dessus de la moyenne nationale quand même...). Si elle y croit...

Comme FO avait évoqué les résultats du TBVS (Tableau de bord de veille sociale) dans sa liminaire, puisque c'était à l'ordre du jour, la Directrice *nous* a répondu sur le CET et les écrêtements. Pour plus de clarté, nous reportons les éléments de sa réponse dans le point TBVS ci-dessous.

Pour la Directrice, il y a pire ailleurs. Devrions-nous donc être contents et heureux ??? Ingrats que nous sommes...

Après 1h45 de débats sur les liminaires, l'ordre du jour a pu débiter à 10H45.

Fusion au 1^{er} janvier 2020 des SIP de Strasbourg Ouest et Est

Ce sujet étant à l'ordre du jour du CHSCT du 28 novembre, nous vous renvoyons au compte-rendu figurant sur le site FO DGFIP 67, en date du 04/12.

Les élus FO ont rappelé à nouveau, puisque la Directrice ne siège pas en CHSCT, l'historique de la fusion Strasbourg Sud et Ouest.

En réponse à notre question, la Directrice a réaffirmé que la gestion d'un SIP à 84 agents ne posait pas de problème même si la DG avait écrit il y a 10 ans qu'un SIP à plus de 70 agents serait ingérable...Et le Foncier devant partir, « on se rapproche des 70 »...

La délégation FO a rappelé aussi qu'il est plus facile de supprimer des emplois dans une grosse structure...nous n'avons pas été contredit...

Dans les débats, la Directrice a confirmé que la date du 1^{er} janvier est technique, que les méthodes de travail ne sont pas si différentes que ça entre les 2 SIP (NDLR : c'est son avis...) et que la mise en place du SIP unique serait progressive, après l'arrivée du nouveau comptable.

Une information sera probablement diffusée aux agents des 2 SIP après le CTL.

FO DGFIP 67 a proposé, avec accord des autres OS, d'annexer au PV l'avis du CHSCT.

L'ensemble des organisations syndicales a voté contre cette fusion qui s'opère dans le cadre du NRP.

Transfert de la gestion de l'EPHAD de Mutzig de la Trésorerie de Molsheim vers la celle de Bischwiller : Au 01/01/20. L'ensemble des OS a voté contre.

Mise en gestion conjointe par la trésorerie de Saverne de la Trésorerie de Truchtersheim

Au 01/01/20, en attendant la création du SGC de Saverne au 01/01/2021 et pour permettre la mise en place de 2 Conseillers aux décideurs locaux à Saverne et Truchtersheim/Hochfelden.

L'ensemble des organisations syndicales a voté contre cette fusion qui s'opère dans le cadre du NRP.

Mise en place des Conseillers aux décideurs locaux (CDL)

Ce sujet ayant été abordé au CHSCT du 28/11, nous vous renvoyons au compte-rendu figurant sur le site FO DGFIP 67, en date du 04/12.

La Direction a pu apporter de nouvelles précisions, *essentiellement suite aux interventions des élus FO* :

- Pour la Directrice, les CDL ne seront pas isolés puisqu'ils travailleront en réseau et seront suivis par la Direction et le chef du Pôle PIMAR, qui sera leur supérieur hiérarchique direct.

- Un point sera fait tous les 3 mois avec les élus, le CDL et le comptable.
 - L'articulation avec le SGC sera très importante et la Centrale travaille à une fiche de poste et une lettre de mission pour les CDL.
 - Les CDL ne doivent pas être phagocytés par les élus et inféodés : la Directrice y veillera. Ils doivent garder une indépendance par rapport aux élus car ils engagent le comptable. S'il y a un problème avec certains élus dans un EPCI, il n'y aura pas d'autre CDL car il faut que nous restions une administration et une seule.
 - Problématique spécialiste survendu / novice métier + « succès » CDL auprès des comptables actuels : les profils peuvent être différents donc tous les CDL ne seront pas comptables. Il y aura des formations.
- L'ensemble des organisations syndicales a voté contre cette mise en place qui s'opère dans le cadre du NRP.

Mise en place des accueils de proximité

Voir le compte-rendu du CHSCT du 28/11 figurant sur le site FO DGFIP 67, en date du 04/12.

Un appel à candidature figure sur Ulysse 67. Une nouvelle version de l'appli APRDV permettra de l'utiliser dans les MSAP/MFS. Pour la direction, les accueils de proximité seront ce que les usagers en feront ! Comprendre, si ça ne marche pas, ce sera de leur faute, il ne faudra pas qu'ils viennent se plaindre après...

En réponse à la question de FO DGFIP 67, la direction a indiqué que les remplaçants des collègues faisant l'accueil de proximité disposeraient eux aussi d'un portable et n'auront donc plus de poste de travail permanent.

L'ensemble des organisations syndicales a voté contre cette mise en place qui s'opère dans le cadre du NRP.

Conditions de vie au travail : TBVS (Tableau de Bord de veille sociale)

A noter : l'analyse du TBVS par la direction a été distribuée en séance...heureusement que FO DGFIP 67 fait sa propre analyse au vu des données !

En réponse à notre déclaration liminaire, la direction a affirmé que :

- Le CET n'est pas une obligation...c'est volontaire de la part des agents mais pas subi...(NDLR : oui certains veulent partir plus tôt en retraite, oui certains veulent se les faire payer – conséquence de 10 ans de gel du point d'indice - mais oui aussi certains travaillent trop face à une charge de travail trop importante).
- Pour les écrêtements, la Direction n'oblige personne à travailler plus ! C'est un problème d'organisation, voire un problème d'agents en difficulté parce que trop lents !!!
- Les suppressions ne sont donc pour rien dans l'accroissement des CET et des écrêtements... !

C'est donc confirmé, une fois de plus : la Direction méconnaît les services et préfère rester la tête dans le sable !

Les constats (2018/2017):

- le nombre de jours de maladie de courte durée chutent de 43,78%, jour de carence oblige...
- le nombre de jours mis en CET reste stable (-0,57%) mai à un niveau relativement important (5365 jours),
- le nombre d'écrêtements des horaires variables augmente fortement de 8,84% à 1490 écrêtements,
- le volume horaire écrêté s'accroît très légèrement (+1,33%),
- le taux de rotation des agents d'un service à l'autre baisse fortement de 17,65%,
- la moyenne d'âge augmente d'un an pour se situer à 49,23 ans

Pour la RH, il n'y a pas de service ou de catégorie de service en particulière souffrance.

Pourtant il y a eu plusieurs fiches de signalement collectives RPS émanant de différents services (SIP Schiltigheim en 2018, PELP, CPS, SIP d'Illkirch, les SIP du 35 Vosges, SIP d'Erstein) dès le début 2019...

Dans ce contexte, l'adjoint du Pôle Pilotage des Missions et Animation du Réseau (PiMAR) a tenu à minimiser les difficultés de l'accueil en 2019...les collègues concernés apprécieront !!!

Pourtant, les élus FO DGFIP 67 ont pointé plusieurs services (RH, PIE, Liaison-Rec, SIE de Molsheim, SIP-SIE de Saverne, SIP-SIE de Sélestat, Trésorerie d'Erstein, Trésorerie de Niederbronn, SDE) où les jours mis en CET et où les écrêtements sont très au-delà de la moyenne bas-rhinoise...

Quand l'administration fait du copier-coller des commentaires d'une année sur l'autre...c'est plus simple...et ça permet de mettre sous le tapis tout ce qui pourrait déranger !

Sachant que pour calculer la moyenne, la direction a pris en compte les 1500 agents-personnes physiques du département...alors qu'il n'y a que 1230 agents qui pointent...la moyenne des écrêtements, notamment, est donc bien plus élevée que ce qui est affiché !!!

A notre question de savoir si la RH s'interrogeait sur la situation des services et des agents ayant beaucoup d'écrêtements et/ou de jours en CET, la réponse fut ..NON...Alors à quoi leur sert le TBVS si la RH ne l'utilise pas pour effectuer une détection et un suivi de situations atypiques ? La Direction n'en aurait-elle rien à faire ??

Questions diverses à l'initiative des OS

- FO DGFIP 67 est revenue sur les chiffres de l'accueil de la campagne déclarative 2019 dont nous avons demandé le décompte SIP par SIP au précédent CTL du 13/11 : comme nous avons bien fait ! La fréquentation des SIP aurait baissé de 4,7 %. Soit... Mais celle du SIP de Haguenau aurait baissé de 33%, perdant 2 003 usagers ! Et celle du SIP de Schiltigheim aurait baissé de 39 %, soit 3141 usagers de moins !! Et personne dans le SIP n'aurait remarqué cette chute spectaculaire ??? Devant l'incongruité de ces baisses, la Directrice a reconnu qu'il fallait vérifier les chiffres...et la fiabilité des machines d'accueil... ! Nous attendons donc bien entendu le résultat !
- EDR : pas de A disponible pour remplacer celui qui deviendra CDL. La direction cherche une autre organisation pour l'EDR mais, après discussions, pourrait quand même chercher à remplacer l'inspecteur.



Questions diverses à l'initiative de la Direction

- La gestion de l'Hôpital de Saverne partant en Moselle au 01/09/20, 2 emplois de la trésorerie seront transférés vers le 57.
- La gestion de la Trésorerie de Brumath sera transférée à Haguenau au lieu de Saverne mais les collègues de Brumath souhaitant aller à Saverne pourront néanmoins le faire.
- Pour répondre aux souhaits de la Maire de Schiltigheim, que l'intersyndicale avait alertée, un accueil purement Finances publiques devrait être maintenu à Schiltigheim et une MFS tenue par la DGFIP créée.

Immobilier

- Retard des travaux au 35 Vosges, une entreprise ayant fait faux bond.
- Haguenau Clabaud : travaux en préparation pilotés par SPIB 2C. En début de réflexion. Pour 2020.
- Direction : les travaux d'extension et de rénovation du coin repas/détente, avec point d'eau, seront réalisés entre janvier et mars. Les travaux des toilettes du sous-sol devraient être finis mi-décembre.
- CPS : appels d'offres publiés vendredi 6. Début des travaux en mars.
- Réfection des toitures de la Direction et du 35 Vosges sur plusieurs années après validation de la Préfecture.
- Annexe Simonis (DISI /SLRec) : les travaux doivent démarrer en janvier.

Vos élus: José-Luis PEREIRA, Marina FUNCK, Corine BOURHIS, Virginie BRACHET,
Marie-Claire SAIDOU

Section FO DGFIP 67 fo.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr		BULLETIN D'ADHESION	
site local : www.fo-dgfip-sd.fr/067/ site national : www.fo-dgfip.fr/		à retourner à : Section FO DGFIP 67 - DRFIP	
		NOM : PRENOM :	
		GRADE : Echelon : Indice :	
		AFFECTATION :	
		déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP	
Fait à : le		(signature)	
→ crédit d'impôt sur la cotisation syndicale à hauteur de 66% de son montant			
Secrétaire départemental et permanent syndical local : José PEREIRA ☎03.88.56.54.25			